

Informations générales

Demande d'une CPS FMH:

La demande d'une CPS FMH doit être envoyée par écrit au moyen du formulaire «DEMANDE d'une CPS FMH» à la FMH/Administration des membres (DLM). Le prénom et le nom du titulaire seront imprimés sur la CPS FMH tels qu'ils figurent dans le champ pré-rempli du formulaire de demande. D'éventuelles corrections sont à effectuer de manière bien lisible dans ce champ. Il est recommandé de procéder simultanément à une modification des données enregistrées sur le portail internet myFMH/Mes données personnelles (www.myfmh.ch).

Le formulaire de demande ne peut être plié qu'une seule fois et est à renvoyer au moyen de l'enveloppe-réponse annexée.

Adresse e-mail figurant sur le certificat:

Il n'est possible de signer et crypter des e-mails qu'avec l'adresse e-mail contenue dans le certificat avancé. Si une autre adresse e-mail que celle figurant dans le champ pré-rempli est souhaitée, il faut l'écrire de façon bien lisible dans ledit champ. Chaque modification future de l'adresse e-mail exige l'établissement d'un nouveau certificat.

Photo passeport:

La photo doit correspondre aux exigences en vigueur pour un passeport ou une carte d'identité. Pour les détails, prière de consulter le site suivant: <http://www.schweizerpass.admin.ch/pass/fr/home/ausweise/allgemeines/fotomustertafel.html>

Par conséquent, il est recommandé d'utiliser une photo réalisée par un photographe. Il faut notamment veiller à ce qu'elle présente les mesures et la qualité exigées et qu'elle soit actuelle. Les demandes qui ne contiennent pas de photo conforme seront renvoyées. La photo doit être collée exclusivement sur le champ prévu à cet effet dans le formulaire, au moyen de la pastille autocollante qui y est apposée.

Transmission de données personnelles:

La FMH peut transmettre les données personnelles de l'auteur de la demande à des tiers exclusivement aux fins d'établir la CPS FMH personnalisée et le certificat numérisé. Les détails de cette transmission sont décrits dans le «Concept de traitement des données de la FMH» (www.fmh.ch). En signant le formulaire, l'auteur de la demande donne son accord à la transmission de ses données personnelles.

Publication des certificats numérisés sur le site internet de Swisscom Digital Certificate Services (www.swissdigicert.ch)

Les certificats numérisés sont publiés dans un service d'annuaire. La déclaration de renonciation à cette publication doit être faite sur le formulaire de demande.

Portail d'information et de prestations de services

Des informations utiles sur les fonctionnalités et les possibilités d'utilisation de la CPS FMH ainsi que sur les prestations de service s'y rapportant sont disponibles sur le site internet www.fmh.ch.

Mai 2009